...ation actuelle, il convient d'abord d'en déterminer les causes. Le Sultan a manqué de forces et de ressources suffisantes pour rétablir l'ordre. Un accord préparé par M. Pichon et signé par M. Crupi, n'avait pas subi de retard, le Sultan envoyait en 6.000 hommes et aurait pu empêcher le siège de Fez. A qui incombe la responsabilité de ce retard? Aux bureaux qui restent plus forts que les ministres qui passent. L'accord était conclu depuis un an. (Très bien, très bien.) Ce retard nous a obligés à marcher sur Fez au moment où le pays été en feu. Rien n'est pire que de subir les événements au lieu de les préparer. (Applaudissements.) C'est la première leçon à retenir. Je ne discuterai pas les itinéraires. Rien dans les accords n'empêchait de passer par Taza. C'est donc en toute liberté que l'itinéraire a été choisi. Si le programme du général Lautey avait été exécuté, on n'aurait pas eu à concentrer 10.000 hommes sur la Moulouya et à déplorer tant de pertes. (Applaudissements.) La marche sur Fez ne mérite que des éloges. Grâce à la prudence du général Moinier, Fez a été atteint presque sans coup ferir. (Applaudissements.) Les troupes se sont montrées dignes de la France. La mobilisation des troupes coloniales n'est pas prevue. Que compte faire le gouvernement? Ne pourrait-on pas employer un plus grand nombre de troupes noires et appliquer le règlement de 1907 sur la contrebande des armes pour l'avenir. Il ne saurait être question de conquête ni d'occupation permanente. Ce n'est pas en Afrique que se jouent nos destinées, c'est en Europe. (Très bien, très bien.) Il faut profiter de l'effet produit pour organiser une force chérifienne. Nous ne devons pas nous exposer aux difficultés que nous venons de surmonter. La liberté des Commissions doit être assurée. Tout cela peut être réalisé grâce à notre accord avec le Maghzen; en agissant de la sorte, nous faisons les affaires de tout le monde. C'est ce que prouvent les statistiques de Casablanca: le commerce avec toutes les nations s'est singulièrement accru entre 1906 et 1909. Le Gouvernement a notifié aux puissances étrangères les mesures qu'il se proposait de prendre, elles sont conformes à nos engagements, en particulier à l'acte d'Algésiras. Il y a quelques semaines, M. Harden a reconnu que le péril était réel à Fez et que depuis le 9 février 1909. l'Allemagne n'avait plus que des intérêts économiques qui étaient sauvegardés. L'Espagne a, au Maroc, des intérêts matériels et moraux. Notre programme ne les menace nullement, au contraire. Il y a un accord secret entre la France et l'Espagne, on s'en plaint. Que ne l'a-t-on dit plus tôt? J'ai demandé la publication de cet accord. Depuis l'acte d'Algésiras reconnaissant les droits de la France a été signé avec l'Espagne. Il y a la matière à conversation. L'entente avec la Russie et l'Angleterre subsiste entière. Dans la tâche qui nous est confiée nous pouvons garder le calme d'un peuple sûr de son droit et de sa force, qui veut accomplir tout son devoir envers lui-même, envers l'Europe, envers la civilisation. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)

Réponse de M. Cruppi

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES

M. Cruppi monte à la tribune.

M. Cruppi. — M. Jaurès a est déclaré opposé à l'envoi d'une colonne de secours à Fez et a formulé des critiques injustes à l'égard du gouvernement.

Le ministre énumère les faits qui ont justifié l'envoi de la colonne de secours.

M. Cruppi. — M. Gaillard, notre consul à Fez, dont l'extrême prudence est connue de tous, annonce que, depuis le 2 avril, on se bat sur les remparts de la ville. Le danger s'accroît de jour en jour; enfin, le 12 avril, Fez est entièrement bloqué et les attaques contre la ville sont incessantes. M. Jaurès a parlé, d'après le mot d'un reporter de l'état d'esprit des assiégés. Cet état d'esprit c'est celui de ceux qui ont faim, qui savent qu'ils sont exposés d'un instant à l'autre à être torturés, crucifiés. (Applaudissements.) Je rends hommage au courage du jeune agent consulaire français Boisset. Je m'honore d'avoir attaché sur la poitrine de ce brave la croix de la Légion d'honneur. (Vifs applaudissements.) Au mois d'avril, Méquinez a été pillé. Un nouveau Sultan y a été proclamé. Le 17 avril, le gouvernement envoie des renforts. Le 24, il envoie la première colonne de secours. Après l'arrivée de Brenond à Fez, le blocus se réforme. M. Gaillard devient plus pressant, le Sultan aussi. Les représentants des puissances étrangères expriment la même opinion sur la situation de plus en plus grave à Fez. Pourquoi est-on allé à Fez par la Chaouia? On n'y est pas allé en vertu de l'acte d'Algésiras, mais parce que le Sultan l'a demandé. C'est de ce côté que pouvaient se grouper les tribus du Maghzen, les troupes chérifiennes avec lesquelles nous devions collaborer. Il fallait attirer vers Moinier et vers Brulard les tribus berbères qui allaient vers Fez.

M. de Mun. — Pouvez-vous confirmer les paroles de M. Deschanel que rien dans les traités ne nous empêchait d'aller par Taza.

M. Cruppi. — L'action par Taza ne rencontrait aucune difficulté, ni au point de vue diplomatique, ni au point de vue juridique. (Très bien, très bien.) Je rends hommage à l'œuvre qui a été accomplie par nos soldats et nos officiers du côté de la Moulouya.

Si les effectifs ont été réduits sur la Moulouya, c'est que Fez était débloqué. La France a accompli, à cette date, une partie de son œuvre. Elle recueillera le bénéfice moral et politique de ses actes. L'Espagne a accomoli certains actes à Larache et à El-Kar. De graves événements s'étaient produits à El-Ksar où des crimes contre les Espagnols avaient été commis. Le 9 juin, le chargé des affaires d'Espagne m'apportait l'annonce du débarquement à Larache pour obtenir les satisfactions nécessaires du gouvernement chérifien. Le gouvernement, dans ses conversations avec l'Espagne, s'est toujours tenu sur le terrain des principes. J'ajoute que nous sommes disposés à poursuivre, avec l'Espagne, une politique d'entente qui répond aux sentiments du gouvernement espagnol. Cette action est conforme à une déclaration des deux puissances en date d'octobre 1904. Aujourd'hui comme hier, en 1911 comme en 1904, un triple principe s'impose à la France, comme à l'Espagne, le respect de l'indépendance et de la souveraineté du Sultan, l'intégrité du Maroc et la liberté économique égale pour toutes les puissances. Les incidents d'El-Ksar ne sauraient entraîner de modifications à ces principes. Les assurances données par le cabinet de Madrid indiquent qu'il reste attaché à ces vues. Le gouvernement respecte et continuera à respecter l'acte d'Algésiras et ses propres engagements. Les troupes ne resteront dans la région de Fez que le temps strictement nécessaire. Il faut que le Maghzen se reforme pour se fortifier. Il faut qu'il se crée des ressources normales.

M. Jaurès. — Vous les lui prenez. (Protestations sur de nombreux bancs.)

M. Cruppi. — Notre intervention et notre collaboration ne tendent qu'à réaliser le programme tracé par l'acte d'Algésiras. Une telle œuvre ne peut soulever d'inquiétude dans le monde. Elle ne peut se continuer qu'avec l'appui moral et complet du Parlement. (Applaudissements à gauche.)

M. Lucien Hubert monte à la tribune. On crie: *« A lundi! A lundi! »* Pendant dix minutes, ce est un vacarme assourdissant. Le président agite sa sonnette, mais ne parvient pas à rétablir le silence.

M. Albin Rozet. — Je demande le renvoi à lundi.

Cris: Vendredi! Vendredi!

Le président. — Je mets aux voix le renvoi de la suite de la discussion à vendredi.

M. Ch. Benoist, *aux radicaux.* — Vous voulez étrangler la République. (Bruit.)

Après pointage, le renvoi de la discussion à vendredi est repoussé par 285 voix contre 275.

Cris: A lundi! A lundi! Continuons!

Le président met aux voix le renvoi à lundi, mais M. Ch. Benoist, applaudi par les proportionnalistes, proteste énergiquement.

M. Jaurès *au Président.* — Nous en avons assez!

M. Ch. Benoist *au Président.* — C'est une surprise qui ne vous réussira pas.

Le président, *blême de fureur.* — Je ne veux pas qu'on dise qu'il y a eu surprise, le vote est *annulé.*

Les huissiers qui circulaient dans les travées pour recueillir les bulletins s'arrêtent.

M. Jaurès monte à la tribune.

M. Jaurès. — Il apparaît que les adversaires de la réforme électorale n'ont d'autres ressources que la manœuvre d'obstruction. (Bruit prolongé.)

M. Modeste Leroy. — Je proteste.

M. Jaurès. — Oui M. Modeste Leroy, nous ne sommes plus des enfants et pas encore vieillards, nous voyons clair dans votre jeu. Je répète que vous ne pouvez plus combattre la réforme électorale qu'en employant la ruse. (Bruit.)

M. Lucien Hubert. — Ne voulant pas me prêter à des manœuvres politiques, je renonce à la parole. (Vifs applaudissements.)

M. de Montaigu. — Je renonce également à la parole. (Applaudissements.)

La clôture est prononcée.

LES ORDRES DU JOUR

Le président. — J'ai reçu deux ordres du jour: l'un de M. Jaurès, l'autre de MM. Abel Ferry, Schmidt, de Kerguezec et Verlot.

Le ministre des Affaires étrangères. — Le gouvernement accepte l'ordre du jour de M. Abel Ferry.

Le président. — Je mets aux voix la priorité en faveur de l'ordre du jour de M. Jaurès qui est ainsi conçu:

La Chambre protestant énergiquement contre la pratique antidémocratique et dangereuse des traités secrets, invite le Gouvernement à revenir à l'observance exacte du traité d'Algésiras, à respecter pleinement l'indépendance et l'intégrité du Maroc, à mettre un terme à l'occupation militaire du territoire marocain et à éviter toute action qui puisse faire courir un risque à la nécessaire amitié du peuple français et du noble peuple espagnol, et passe à l'ordre du jour.

Par 471 voix contre 112, la priorité est refusée à cet ordre du jour.

Le président. — Je mets aux voix l'ordre du jour de MM. Abel Ferry, Schmidt, de Kerguezec et Verlot:

La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement, confiante en lui pour poursuivre une politique conforme aux intérêts spéciaux de la France au Maroc et aux principes de l'acte d'Algésiras et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour.

M. Jaurès. — Intérêts spéciaux, c'est trop fort. Voilà un adjectif bien français: spéciaux! C'est un ordre du jour spécial. (Rires.)

M. de Ramel. — Je demande la division.

Le président. — Je mets aux voix la première partie de l'ordre du jour: *La Chambre approuvant les déclarations du Gouvernement.*

Par 466 voix contre 76 sur 542 votants, cette première partie est adoptée.

La deuxième partie: *Confiante en lui pour poursuivre une politique conforme aux intérêts spéciaux de la France au Maroc et aux principes de l'acte d'Algésiras et repoussant toute addition, passe à l'ordre du jour,* est adoptée par 434 voix contre 77.

L'ensemble de l'ordre du jour est adopté à mains levées.

Lundi séance à deux heures.

La séance est levée à 7 heures 40.

SÉNAT

Vendredi, 16 juin 1911.

SEANCE DU MATIN

La séance est ouverte à 9 heures 1/2, sous la présidence de M. Dubost.

Budget des Travaux publics

Le Sénat continue la discussion du budget des Travaux Publics.

Le chapitre 12, réserve est adoptée, après une déclaration de M. Delanave, qui, ayant obtenu satisfaction, renonce à la parole.

Sur l'article 17 (Personnel des Phares et Balises), également réserve. M. de Lamarzelle rappelle l'acte d'héroïsme accompli par Mme Matelot et demande pour elle la croix de la Légion d'honneur.

M. Dumont, *ministre des Travaux Publics.* — J'ai obtenu du ministre de l'Intérieur, la grande médaille d'or de sauvetage pour Mme Matelot; je lui accorde aussi, la médaille d'or du ministère des Travaux Publics. Faut-il aller plus loin? Des actes de courage semblables au sien sont nombreux.

M. de Lamarzelle. — Je comprends peu votre réserve; ils sont nombreux, les braves qui méraieraient cette récompense. (Très Bien).

Les chapitres 17 et 42, également réserve, sont adoptés. Les chapitres 62 à 69 sont adoptés. Sur le chapitre 70 (Améliorations des Rimiers), M. de Cuverville, entretient le Sénat des études qui se poursuivent sur la question de la Loire navigable.

La suite de la discussion est renvoyée à cet après-midi 2 heures 1/2.

La séance est levée à midi 10.

SEANCE DE L'APRES-MIDI

La séance est ouverte à 2 heures 55, sous la présidence de M. Dubost.

Budget des Travaux publics

Le Sénat reprend la discussion du Budget des Travaux Publics, on en reste au chapitre 71 (Etablissement et amélioration des canaux de navigation).

MM. Louis Pichon et Charles Dumont échangent quelques observations sur les moyens de doter un plus grand nombre de phares d'appareils du T. S. F.

M. Lintilhac, à propos de neuf lignes de chemins de fer en projet dans le centre, pose la question de la durée de garantie d'intérêt des Compagnies de chemins de fer.

M. Boudenoot demande que le personnel des Compagnies de chemin de fer d'intérêt local bénéficient des dispositions relatives à la retraite des cheminots.

M. Dumont répond qu'il a fait des démarches en ce sens, mais qu'il *s'est heurté à la pénurie* de ressources de certaines Compagnies. Une loi spéciale sera nécessaire. En attendant, tous les agents des Compagnies secondaires bénéficieront de la loi générale des retraites.

La discussion générale est close et le budget des travaux publics est adopté.

LE BUDGET DU TRAVAIL

Le Sénat passe à la discussion du budget du travail.

Sur une question du rapporteur, M. Paul Boncour déclare qu'il ne s'oppose pas en principe à la formation de caisses mutualistes qui n'auraient d'autre but que d'assurer le service de la retraite.

Le budget du travail est adopté et la séance est renvoyée à samedi matin.

La Mutinerie de Belle-Ile

Lorient, 16 juin. — M. Constantin, inspecteur général des colonies pénitentiaires, a terminé son enquête sur la mutinerie de Belle-Ile. Les résultats de son enquête sont tenus secrets. Les mutins vont être envoyés dans le pénitencier d'Eyssel (Lot-et-Garonne). Ils partiront demain.

Le mouvement royaliste en Portugal

Lisbonne, 16 juin. — Les journaux disent que l'Espagne a ordonné l'arrestation des chefs royalistes portugais Paiva Couceiro et Alvaro Chagas. Le chef migueliste Saldanha Gama est détenu à Lisbonne.

Le « Mundo » dit que des wagons contenant des armes et des munitions ont été saisis à Villagarcia (Galice), et que des bandes royalistes se concentrent près de Lindoso.

Le général en retraite Abel Campos a été arrêté comme conspirateur.

Madrid, 16 juin. — On confirme la saisie d'armes à Orense mais elle est sans grande importance.

DANS LES BALKANS

NOUVEL INCIDENT TURCO-BULGARE

Monastir, 16 juin. — Sept bulgares qui travaillaient dans des vignes près du chemin de fer de Sovoitch à Eleschison, ont été massacrés par des individus inconnus.

LA LOI DES RETRAITES

POURQUOI IL FAUT S'INSCRIRE

Salariés et salariées!

Si vous ne vous inscrivez pas, vous risquez de perdre le bénéfice de la contribution patronale qui pourra être versée au fonds de réserve dont vous ne profiterez pas (article 23).

Si vous ne vous inscrivez pas, vous risquez de perdre tout ou partie de l'augmentation de votre retraite à la charge de l'Etat, augmentation de 60 francs pour 30 versements annuels si vous avez moins de 35 ans, augmentation qui est ensuite d'autant *plus élevée* que vous êtes plus âgés et qui peut atteindre 100 francs (article 4).

Si, ayant moins de soixante ans, vous ne vous inscrivez pas, vous risquez de perdre la faculté d'obtenir la retraite proportionnelle anticipée, permise à partir de cinquante-cinq ans, après cinq années de versements (article 5).

Si, ayant des enfants de moins de seize ans, vous ne vous inscrivez pas, vous commettez une faute grave, car vous risquez de les priver du versement de 200 à 300 francs auxquels ils auraient droit si vous mourez après avoir été régulièrement inscrits (article 6).

* * *

Cultivateurs, fermiers payant moins de 800 francs de fermage, métayers, artisans et petits patrons des deux sexes!

Si, ayant plus de quarante ans, vous ne vous inscrivez pas, vous perdez l'augmentation spéciale de votre retraite à la charge de l'Etat, augmentation qui est d'autant plus *élevée* que vous êtes plus âgés, et qui, pour certains d'entre vous peut atteindre 100 fr. (article 36).

* * *

Cultivateurs fermiers (quel que soit le prix du fermage), métayers, artisans et petits patrons des deux sexes, *femmes non salariées de tous les assurés régulièrement inscrits!*

Si vous ne vous inscrivez pas, vous privez définitivement vos enfants de moins de seize ans du versement de 200 à 300 francs auxquels ils auraient droit si vous mourez après avoir été régulièrement inscrits dès la mise en vigueur de la loi (article 6).

Si vous ne vous inscrivez pas, vous perdez définitivement le droit de cumuler, dans une certaine mesure, à *soixante-dix* ans, votre pension de retraite avec l'assistance des vieillards (article 8).

Si vous ne vous inscrivez pas, vous perdez définitivement le droit à une retraite anticipée et majorée, quel que soit l'âge, en cas d'incapacité absolue et permanente de travail (article 9).

* * *

Travailleurs des deux sexes!

L'inscription n'entraîne aucune obligation nouvelle pour qui que ce soit.

La non-inscription cause ou risque de causer *un préjudice plus ou moins grave* à vous-mêmes et à vos familles.

La Grève Maritime Internationale

EN BELGIQUE

Anvers, 16 juin. — Le calme n'a pas été troublé un seul instant. Ce matin, il n'y a pas eu d'enrôlement. La « Red Star Line » se dit en mesure d'assurer les départs des six premières semaines.

EN ANGLETERRE

Londres, 16 juin. — On n'a constaté, ce matin, aucune extension, à Londres, de la grève des gens de mer.

EN HOLLANDE

Ymuiden, 16 juin. — Huit hommes d'équipage du steamer « Beyerland », de Rotterdam, ont cessé le travail. Les tentatives faites pour les remplacer ont échoué.

AUX ÉTATS-UNIS

New-York, 16 juin. — Le Syndicat des Gens de Mer, qui comprend 20.000 adhérents, employés au cabotage, a décrété la grève, en vue d'obtenir de meilleurs salaires et des conditions de travail plus favorables. Cette grève, qui commencera demain, n'affectera pas les vapeurs Transatlantiques, ceux-ci, en ce qui concerne New-York, n'ont pas souffert de la grève anglaise.

OU EST L'EX-PRÉSIDENT CASTRO?

New-York, 16 juin. — Une dépêche de Port-au-Prince dément officiellement que M. Castro soit à bord du « Konsul-Grothus, qui est arrivé hier après-midi, battant pavillon allemand. La dépêche ajoute que ce navire a été acheté par la République d'Haïti.

L'École devant l'Église et devant l'État

UNE CONFÉRENCE PUBLIQUE DE M. MARC SANGNIER, A PARIS, A LA SALLE DES SOCIÉTÉS SAVANTES.

M. Marc Sangnier, directeur de la *Démocratie*, a donné, jeudi soir, à Paris, à la salle des Sociétés Savantes, une conférence publique et contradictoire sur le sujet suivant: *L'Ecole devant l'Eglise et devant l'Etat.* L'intérêt tout actuel que la question emprunte à la prochaine discussion du projet Steeg aussi bien que la personnalité même de l'orateur, avaient attiré un auditoire extrêmement nombreux qui remplissait la salle, l'estrade et la tribune jusqu'aux moindres recoins.

Faisant allusion, en commençant, au récent Congrès républicain de la Jeunesse qui groupait les chefs les plus opposés de la jeunesse républicaine, M. Marc Sangnier déclara: « Républicains, nous avons fait un travail politique avec républicains; mais catholiques, nous nous unirons avec tous les catholiques quelles que puissent être leurs convictions politiques, pour faire respecter les droits de la conscience et la liberté religieuse. »

Cette union, la présence et l'intervention éloquente d'un délégué spécial de l'« Action Libérale Populaire », M. Ponthière et la lettre d'excuses de M. Pierre Gerlier, président de l'« Association catholique de la Jeunesse Française », empêché au dernier moment de venir à la réunion, la manifestaient clairement.

M. Marc Sangnier entrant ensuite dans l'exposé de son sujet, montra d'abord l'Etat changeant d'attitude en face de l'École: d'abord, au début de l'école laïque, Jules Ferry déclarant solennellement que l'enseignement y serait empreint des principes d'une philosophie spiritualiste et déiste; et maintenant: la Chambre votant des félicitations aux instituteurs qui se servent volontairement des manuels condamnés par les évêques. Une telle évolution de l'Etat est symptomatique de l'esprit anticatholique qui se cache derrière une neutralité de façade.

L'orateur lui opposa l'attitude de l'Eglise, gardienne obstinée des intérêts des âmes, ne cessant de veiller à ce que les consciences des petits catholiques ne soient point blessées dans l'école.

A ce problème, quelle solution apporter? D'abord la franchise. Que l'Etat respecte la neutralité, puisqu'il ne veut ni ne peut proclamer une irreligion officielle. Ne pouvant avoir de doctrine d'Etat, ne pouvant donc imposer le monopole, il ne doit pas essayer de le réaliser en étouffant hypocritement la liberté. Ce serait le faire que de s'opposer au contrôle spirituel des évêques ou à enlever au père le droit que celui-ci a de dire à son enfant: « tu n'apprendras pas dans tel livre. » Le projet Steeg, qui vise à interdire ce contrôle et à restreindre ce droit, prépare d'odieuses et iniques vexations. A cette entreprise, dit en terminant M. Marc Sangnier, nous résisterons de toutes nos forces.

L'orateur fut vivement applaudi. Un groupe de « jeunes gardes révolutionnaires » essaya à plusieurs reprises de troubler la réunion. Ils étaient armés de couteaux, de revolvers, de coups de poing américains, dont ils voulurent faire usage, mais ils furent vigoureusement expulsés.

Plusieurs contradicteurs se présentèrent, qui permirent à M. Marc Sangnier de préciser davantage divers points de son discours.

Les Grèves

A ROUBAIX

Chez MM. Motte et Declescluse

Nous croyons savoir que la grève des chauffeurs de la teinturerie-apprêt de chez MM. Motte et Delescluse, boulevard de Belfort est virtuellement terminée et que le travail reprendra ce matin aux anciennes conditions. Quatre chauffeurs congédiés au commencement de la grève ne font plus partie de la maison.

A HALLUIN

Une grève dans une blanchisserie

Vendredi matin, cent ouvriers de la blanchisserie de M. Verhaeghe, au gravier de Bousbecque, se sont mis en grève, réclamant une augmentation de salaire. L'usine comprend 130 ouvriers; ceux d'entr'eux qui ont continué le travail sont occupés à la teinturerie.

Bloc-Notes

Socialisme

Il paraît que tout ne va pas pour le mieux dans la meilleure des coopératives socialistes, à Paris. Il y a conflit entre les administrateurs et les ouvriers, tout comme s'il s'agissait d'une entreprise bourgeoise où les patrons sont toujours, comme vous savez, des exploiteurs, et le personnel, des exploités.

Le personnel des coopératives socialistes est bien éduqué. On lui a assez dit que l'au-delà c'est de la blague, et que le paradis c'est d'avoir sur la terre, son portemonnaie bien garni pour pouvoir s'offrir toutes les satisfactions possibles. Il ne s'agit pas pour lui de vagues promesses de bonheur et de félicité. Il lui faut des réalités tangibles. Comme il ne les a pas, il les réclame, sans se soucier du mauvais effet que cela peut produire, sur les mécréants, au détriment de la bonne cause.

Les salariés des coopératives ont donc formé entre eux un comité qui a essayé de faire aboutir leurs « justes revendications ». Tels de simples patrons, les administrateurs ont bel et bien refusé d'entrer en pourparlers avec cette nouvelle machine de guerre. Ils ne veulent avoir affaire qu'aux syndicats auxquels leurs ouvriers appartiennent.

Il est grand temps que M. Jaurès, qui a déjà, sur le papier, organisé l'armée de demain, jette les bases, dans un nouveau volume, de l'organisation du travail dans la société nouvelle, afin que tout le monde sache à quoi s'en tenir sur le sort qui nous est réservé. Il ne faut pas qu'il y ait de désillusions possibles, comme celles qu'éprouvent actuellement les « exploités » des coopératives socialistes.

Le socialisme a la prétention de vouloir assurer le bonheur du genre humain; sûrement si, déjà, il est incapable de donner satisfaction à quelques centaines d'ouvriers qu'il emploie, on a le droit de douter de la réalisation de ses belles promesses.

Au pays des promesses, on meurt de faim.

Ed. P.

LA PÊCHE A LA LIGNE

à Roubaix-Tourcoing et dans la Région

Le dimanche 18 juin prochain, les fervents de la pêche à la ligne pourront se livrer à leur sport favori. On pourra les voir défiler, en interminables théories, sur les rives de notre canal, poissonneux, le matin, dès la première heure. Ils s'en iront à la recherche d'un « bon petit coin » où ils escompteront faire abondante friture. Ils se muniront, à cet effet, de tous les engins en vogue et des recettes plus ou moins fameuses. Tous taquineront le goujon ou le gardon, ou encore la perche, avec l'espoir caché de réaliser de nombreuses captures; mais comme toujours, beaucoup s'en retourneront chez eux déçus et bredouilles. C'est à ceux-là que s'adressent les petits conseils, ci-après, qui sont dictés par l'expérience. Qu'ils s'efforcent donc d'en faire leur profit en s'y conformant.

... D'abord il faut, d'une manière générale, se monter de lignes ultra-légères, afin de les rendre quasi-invisibles dans l'eau; utiliser des hameçons ni trop grands, ni trop épais, et de petits flotteurs; éviter le vacarme autour de soi.

On pêche de préférence, le matin, très tôt, de 5 à 9 heures: c'est là le meilleur moment, surtout par les chaleurs. Pour prendre l'ablette, on emploie la mouche, la boulette de pâte pour le gardon et la brême, le ver de vase pour le goujon, le goujon pour le brochet et l'anguille; pour capturer cette dernière on peut aussi se servir de vers de terre bien rouges et de même pour la perche. La tanche se prend à la pâte, au ver de terre et à la moule de mer crue ou cuite; mais ce dernier appât est, certes, le meilleur.

Quand on pêche le gros poisson — le gardon de fond, la brême ou la tanche — il importe d'amorcer préalablement, à l'endroit où l'on se décide à passer quelques heures. Pour ce faire, on a recours à une pâtée, dans la composition de laquelle peuvent entrer des légumes divers, du pain, de la purée de pomme de terre, des écailles de moule, etc., etc. L'on y incorpore de la terre glaise afin de faire toucher le lit du cours d'eau à l'amorce.

Voilà, succinctement énumérés les principaux moyens pour parvenir au succès dans le sport de la pêche à la ligne. — G. S.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

A LA CHAMBRE

CONTRE M. LEPINE

Paris, 16 juin. — La discussion des propositions de loi de MM. Perrissoud et Rouanet, visant le cumul des fonctions de préfet de police avec celles d'administrateur de sociétés financières, qui devait venir aujourd'hui devant la Chambre, a été renvoyée à mardi prochain, au début de la séance.

AU MAROC

A MAMORA

Paris, 16 juin. — Une dépêche de Rabat en date du 14 juin, annonce que le général Ditte, qui est parti avec une colonne dans la forêt de Mamora est aux prises avec les Hamars et les Sroula.

N.-B. — Il s'agit très probablement de l'opération déjà signalée et au cours de laquelle nous avons eu deux blessés appartenant à l'infanterie coloniale.

LA PROTESTATION DU SULTAN

Tanger, 16 juin. — On confirme de Fez, qu'en protestant contre l'occupation de Larache par les Espagnols, le Sultan a déclaré qu'il en appellerait aux puissances signataires de l'acte d'Algésiras, et qu'en attendant, il refuserait, tant que durerait cette occupation, d'appliquer une seule des clauses de l'accord hispano-marocain signé l'an dernier à Madrid.

La réintégration des Cheminots

Paris, 16 juin. — On communique la note suivante:

Le président du Conseil a reçu aujourd'hui au ministère de l'Intérieur une délégation des cheminots du Midi, groupe de Bordeaux, avec qui il s'est entretenu de la question de la réintégration et des propositions qui ont été faites aux revoqués par la Compagnie.

SUR L'OUEST-ÉTAT

UN TRAIN HEURTE UN BUTOIR

Rueil, 16 juin. — Cet après-midi, par suite d'une erreur d'aiguillage, le train 690 a heurté un buttoir en gare de Rueil. La machine et deux wagons ont déraillé. Deux agents du train et quatre voyageurs ont été légèrement blessés.

INSTITUTEURS CONTRE ÉVÊQUE

Mgr CAMPISTRON

EN CORRECTIONNELLE

Bonneville, 16 juin. — Aujourd'hui, le tribunal d'Annecy a rendu son jugement dans l'affaire des poursuites intentées par l'Amicale des Instituteurs contre Mgr Campistron, évêque d'Annecy, cité comme complice dans la cause de M. l'abbé Jacquard, curé de Saint-Sigismond, accusé d'avoir promulgué, avec commentaires, l'ordonnance de Mgr l'évêque d'Annecy, relative à la première communion des enfants.

Mgr Campistron et le curé de Saint-Sigismond ont été condamnés à 50 francs d'amende solidairement, sans sursis, et aux dépens.

Ce jugement est très sévèrement commenté par la population.

LE SABOTAGE

Versailles, 16 juin. — Deux nouveaux actes de sabotage ont été commis dans les environs de Versailles, sur la ligne du P.-L.-M.; le premier à Montgéron, où les fils téléphoniques longeant la route nationale ont été coupés; le second à Yerres, où 80 fils ont été coupés et laissés sur place.

Aux deux endroits une étiquette fixée au poteau télégraphique, portait cette mention: Organisation de combat pour la réintégration des cheminots et des électriciens. L'enquête faite par la gendarmerie, fait peser les soupçons sur quatre cyclistes qui avaient été rencontrés par une des patrouilles chargées de surveiller la voie ferrée; contravention leur avait même été dressée pour défaut d'éclairage de leur machine. Ces cyclistes ont été de nouveau aperçus dans la soirée, mais n'ont pu être rejoints. Les recherches continuent.

LE DOCTEUR GUINARD

Officier de la Légion d'honneur

Paris, 16 juin. — Le Président du Conseil soumettra demain à la signature du Président de la République, un décret conférant la croix d'officier de la Légion d'honneur au docteur Guinard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, qui a été très grièvement blessé dans les circonstances que l'on connaît.

MORT DU DOCTEUR GUINARD

Paris, 17 juin. — Le docteur Guinard entré on le sait cet après-midi, en agonie, est mort à deux heures du matin.

La Conquête de l'Air

LE CIRCUIT EUROPÉEN

Paris, 16 juin. — M. Delcassé, ministre de la marine, a invité le préfet maritime de Cherbourg à donner des ordres pour que le *Floret*, le *Arpon*, le *Typhon*, les torpilleurs de Cherbourg et la *Rapière*, de la station de la mer du Nord, soient rendus à Calais le 26 juin. Ces bâtiments sont destinés à convoyer les aviateurs pour le Circuit Européen.

BALLON A LA DERIVE

Londres, 16 juin. — L'*Evening Standart* annonce de New-York que la nuit dernière un ballon ayant brisé le câble qui le retenait au sol, est parti à la dérive, emportant huit personnes qui se trouvaient dans la nacelle. Heureusement, l'aérostat ayant perdu du gaz, descendit une dizaine de kilomètres plus loin et se heurta contre un arbre. Les passagers en profitèrent pour sauter à terre et s'échapper avec quelques blessures. Le ballon s'éleva de nouveau et disparut.

La Grève Maritime internationale

EN BELGIQUE

Anvers, 16 juin. — Sur le « Devanshire », la grève est générale. Les équipages de la « Garonne » et de l'« Adolphe-Deppe » ont refusé de reprendre le travail. Le bateau pétrolier « Océan » cherche un équipage. La « Tunisie » a été abandonnée par son équipage. Les hommes de « Prince-Charles de Belgique » ont refusé de se réembarquer.

EN ANGLETERRE

Londres, 16 juin. — Les bureaux du Syndicat national des travailleurs des docks, du Syndicats des camionneurs réunis à Liverpool, ont décidé que si le conflit maritime n'était pas réglé le samedi 24 juin, le bureau du Syndicat local sera convoqué au sujet des mesures à prendre. La Compagnie Anglo-Américan a décidé d'augmenter de 12 fr. 50 le salaire mensuel des équipages de tous ses vapeurs.

Selon des renseignements reçus cet après-midi de différents ports, un certain nombre de vapeurs ont pu enrôler des équipages en augmentant les salaires, tandis que dans quelques cas, notamment pour le paquebot « Brigton », le « Southampton » faisant le service de l'Afrique du Sud, les équipagés ont refusé de s'enrôler.

A Newcastle, cet après-midi, l'équipage d'un vapeur qui s'est enrôlé avant la déclaration de grève, n'a pas voulu commencer le travail, a été arrêté. La grève s'étend à Leich. On craint de ne pas trouver d'équipage pour les paquebots transatlantiques.

Grénock, 16 juin. — L'équipage jaune envoyé par la « Shipping Fédération » a refusé de monter à bord du vapeur « Findhorn », manœuvré depuis Glascow par d'autres jaunes.

Londres, 16 juin. — Les dockers des bassins Royal et Victaria » se sont joints ce soir, aux gens de mer. L'idée de la grève semble gagner du terain parmi les 3.000 dockers.

EN HOLLANDE

Amsterdam, 16 juin. — Dans une réunion de la Fédération des marins, le président a annoncé que les dockers ont résolu de ne pas manipuler ni transporter les marchandises touchées par les jaunes. En outre, le secrétaire du syndicat ouvrier socialiste a déclaré que toutes les organisations affiliées au syndicat étaient prêtes à soutenir les marins dans leur lutte.

En Alsace-Lorraine

LA DISSOLUTION DU CERCLE DES ETUDIANTS ALSACIENS-LORRAINS

Strasbourg, 16 juin. — Le Sénat de l'Université de Strasbourg a ordonné la dissolution du Cercle des étudiants alsaciens-lorrains et l'exclusion de l'Université d'un étudiant. Cette décision est motivée par un article paru sous le titre « Le sens commun », dans le compte-rendu semestriel du Cercle et animé aux yeux des autorités de sentiments trop français.

LES JOURNAUX DE PARIS de samedi matin

Paris, samedi, 17 juin.

LA SITUATION MINISTERIELLE

Du *Soleil:*

« Les ministres gardent leur portefeuille, mais ils ont perdu la raison d'être de leur existence. Ce sera toujours une collection d'individus installés dans un cabinet; ce n'est plus un gouvernement représentant un programme. La difficulté de les remplacer explique seule leur présence au pouvoir. Ils restent et la plupart des sénateurs et députés hésitent à les mettre dehors non par faute de mieux, mais par crainte de pire. Ce n'est plus un ministère qu'il faut au pays, c'est un gouvernement. »

LA REFORME ELECTORALE

De l'*Humanité:*

« Nous avons paré le coup tenté contre la réforme électorale et le débat nécessaire reprendra lundi. Mais nous tenons à avertir nettement ceux qui mènent cette intrigue que nous ne nous laisserons ni jouer, ni violenter. Ils ont le droit de se prononcer contre la R. P., ils n'ont pas le droit de la noyer par une série d'ajournements, et nous répondrions à une guerre déloyale sans dignité, sans franchise et sans courage, par la plus formidable obstruction. »

De l'*Action:*

« Le désaccord n'est plus entre le Parlement et le Gouvernement issus des mêmes procédés et liés par les mêmes privilèges, mais il est entre le régime et la nation qui souffre de voir l'intérêt général sacrifié aux plus violente et aux plus rapaces. Seule la réforme électorale instituant le large scrutin d'idée nationale et d'intérêts généraux pourrait redonner à la République le prestige et l'autorité dont ne peuvent se passer impunément les régimes d'opinion. »

LES DELIMITATIONS

De la *Lanterne:*

« C'est une entreprise impossible que de vouloir maintenir le système des délimitations dans la loi tout en suspendant en fait ses effets. Il fallait avoir le courage d'opter pour ou contre le système, l'opinion publique comme le parlement a été contre; le Gouvernement l'a compris en condamnant lui-même les délimitations, il a adopté la solutation la plus juste, celle qui s'inspire des intérêts généraux du pays. Le Gouvernement ne pouvait agir autrement qu'il l'a fait. »

Nouvelles Régionales

Le Scandale des Décorations

A LILLE

Sur commission rogatoire de M. Tortat, juge d'instruction, M. Guyot, chef de la sûreté, a entendu vendredi, une personne qui aurait reçu les palmes académiques par l'intermédiaire de Valensi.

CAMBRIOLAGE A LA MADELEINE. — Dans la nuit du 15 au 16, entre minuit et trois heures du matin, des individus restés inconnus ont pénétré dans les ateliers de construction de M. Crepelle-Fontaine. Les cambrioleurs ont fouillé différents locaux, notamment les bureaux du directeur. Ils ont volé dans un atelier différents outils et objets de précision d'une valeur de 1.000 francs.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. de Bonnières, maire de Téneur (Pas-de-Calais).

Nouvelles Sportives

CYCLISME

UN RECORD CLASSIQUE

Londres, 16 juin. — M. S. B. Hart Davies vient de battre le vieux record à motocyclette de Lands End à John O'